

Partenariat et collaboration

Partenaires clés

- **ARS** : Régulation et soutien financier
- **Collectivités locales** : Coordination des services de proximité
- **Dispositifs de coordination, établissements médico-sociaux et sanitaires**

Opportunités de collaborations

- **Secteur public** : Subventions, projets de santé publique.
- **Secteur Privé** : Innovations technologiques et financement (télémédecine, matériel médical).
- **Fondations et ONG** : Soutien pour des projets d'intérêt commun, notamment pour le bien-être des personnes âgées.

Exemples de projets collaboratifs

- **Création d'un pack domotique socle CRT** : Formation ASG CRT
- **Structurer l'évaluation du répit de l'aidant**
- **Observatoire des pratiques à domicile en collaboration avec les DAC** : Collecte et analyse de données pour promouvoir les meilleures pratiques.

Devenez partenaire de la Fédération CRT et engagez-vous aux côtés d'un réseau national en pleine expansion. Votre soutien contribuera à renforcer l'impact des CRT et à structurer des actions concrètes pour l'avenir du médico-social.

Processus d'adhésion

- **Devenir membre fondateur** : Rejoindre dès maintenant permet aux CRT de jouer un rôle dans la définition des priorités de la fédération.
- **Critères d'adhésion** : La fédération est ouverte aux CRT qui partagent ses valeurs et son ambition pour le secteur.
- **Les nouveaux membres doivent remplir un bulletin d'adhésion, valable pour une durée d'un an.**



Fédération Française des
Centres de Ressources Territoriaux

Site : www.fedecrt.fr



Téléphone : 06 64 59 46 47

Courriel : contact@fedecrt.fr

26 rue Pierre Sénard, 92320 Chatillon

Fédération Française des Centres de Ressources Territoriaux
- Association loi 1901 -

Fédéré CRT

Fédération Française des
Centres de Ressources Territoriaux

**Fédérons nos forces
pour un soutien renforcé
au BIEN-VIEILLIR**

La Fédération des Centres de
Ressources Territoriaux (CRT),

un réseau dédié
à l'innovation
et à la qualité de
l'accompagnement
à domicile.



Le contexte

Le secteur médico-social à domicile fait face à des défis majeurs et c'est dans ce cadre que les CRT ont été créés.

Aujourd'hui il y a environ 300 CRT avec une projection de plus de 500 CRT en France.

La création d'une fédération des CRT permettra :

- Un renforcement de la représentativité : être une représentation nationale des CRT et promouvoir l'identité des CRT.
- Un réseau de compétences : mutualiser et promouvoir l'expérience des acteurs des CRT.
- Une amélioration de la qualité des services : Répondre aux exigences croissantes des bénéficiaires.

Objectifs de la Fédération

- Être force de propositions auprès des instances représentatives
- Contribuer à la réflexion sur la politique et les choix stratégiques du « Bien Vieillir » Encourager les échanges d'expériences entre CRT
- Favoriser la coopération entre les CRT, DAC, CLIC, CPTS, Services à domicile et autres acteurs sanitaires.
- Améliorer la qualité des services grâce à l'innovation et la recherche dans les nouvelles technologies



Pourquoi adhérer ?

Représentation

Bénéficier d'une voix collective pour être force de propositions auprès des instances représentatives

Réseau de compétences

Intégrer un réseau d'experts du secteur pour échanger les bonnes pratiques et les expériences

Soutien et innovation

Favoriser l'accès à des ressources innovantes et à des outils pour renforcer vos pratiques

Formation et ressources

Contribuer à la formation des professionnels des CRT et accompagner l'acquisition et l'amélioration de leurs compétences

Organisation de la Fédération

La Fédération des CRT est une association loi 1901

Qualité de membres de la Fédération :

Membres actifs

- **Personnes morales** : les CRT
- **Personnes physiques** : personnes qualifiées dont les actions contribuent au maintien à domicile des personnes accompagnées par le CRT

Membres honoraires

La qualité de membre honoraire est décernée par le CA à des personnes physiques qui ont rendu des services signalés à la fédération.

Pour conduire sa mission la **FédéCRT** s'appuie sur :

- Le Conseil d'Administration
- le Bureau
- Une organisation régionale des commissions thématiques
- Comités et groupes de travail, permanents ou temporaires, spécialisés ou généralistes, validés par le Bureau.

Modalités de fonctionnement

Réunions et décisions

Le Bureau se réunit trimestriellement pour le suivi des projets. Les décisions sont prises à la majorité simple, et en cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

Participation des membres

Tous les membres sont encouragés à participer activement aux commissions et aux réunions pour contribuer aux décisions et faire avancer les projets communs.

Cette structure de gouvernance garantit une approche collaborative, permettant à chaque CRT de s'investir activement dans la fédération, de contribuer aux prises de décisions, et de bénéficier des actions et projets menés par la fédération.

